147372 - Ils veulent cesser de célébrer la prière à la mosquée et la déplacer à une salle de conférence afin d'impressionner les non musulmans

question

A l'université où je poursuis mes études, nous organisons chaque année une semaine de propagande et de sensibilisation à l'aide différents moyens technologiques, et y invitons des non musulmans. Cette année, les organisateurs ont apporté une nouvelle idée. Ils proposent d'organiser l'une des prières dans une des salles de conférence de l'université au lieu de la célébrer à la mosquée, dans le but de montrer les pratiques de l'Islam et partant de susciter de nombreuses interrogations chez les non musulmans à propos de l'Islam. Cependant je ne suis pas très rassuré quant à la légalité de cette façon de faire. Si elle réussit, elle se répètera plusieurs fois au cours des années à venir. Comment juger une telle façon de faire? Sa répétition chaque année constitue-elle une innovation?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous vous remercions pour votre souci de propager l'appel de l'Islam au sein des gens et pour votre désir de vous confirmer à la Sunna et de ne pas violer la loi religieuse. Nous demandons à Allah Très haut de faciliter vos efforts et de vous récompenser par le bien.

Deuxièmement, l'accomplissement de la prière du vendredi à la mosquée est une obligation pour toute personne qui entend l'appel à la prière lancée par une voix ordinaire non brouillée par des bruits parasites ni amplifiée par des hauts parleurs. Selon l'avis le mieux argumenté émis par les ulémas, le regroupement des fidèles pour accomplir cette prière doit se faire dans la mosquée à partir de laquelle l'appel est lancé. Voir pour davantage d'informations la réponse donnée à la

question n° 38881.

Cependant, un besoin religieux ou un intérêt majeur peuvent permettre aux musulmans de se regrouper pour prier en dehors de la mosquée.

Nul doute que le fait d'appeler les non musulmans à l'Islam constitue un intérêt important. Si vous croyez fortement que le fait de prier dans ladite salle peut avoir un impact et entraîner la conversion de certains spectateurs, rien n'empêche alors de prier dans la salle. Il faudraitdans ce cas, procéder à l'appel à la prière puis à l'annonce de son commencement avant prier ensemble.

Le fait que l'expérience se répète chaque année n'en fait pas une innovation car on vise à réaliser un intérêt de la religion consistant à faire une démonstration de l'une de ses pratiques (fondamentales). Il faut toutefois s'abstenir de désigner un jour déterminé de chaque année ou de chaque mois ou chose pareille. Il suffit d'agir selon le besoin et changer les jours pour choisircelui qui convient à la majorité du public intéressé, celui qui permet au maximum de spectateurs non musulmans d'assister à l'évènement.

Allah le sait mieux.